

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5006>



Dioxyde de titane déclassifié des substances cancérogènes : « Un recul pour la protection des consommateurs et des travailleurs »

Date de mise en ligne : lundi 11 août 2025



- Thématiques - Ecologie & Politique -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

La Cour de justice européenne a confirmé ce vendredi 1er août l'annulation de la classification et de l'étiquetage « cancérigène » de la substance chimique utilisée dans de nombreux secteurs industriels.

Eléonore Disdero Libération (site web) vendredi 1 août 2025